

Réintroduction des grands prédateurs

Terre à terre, émission du 3 octobre 2009

Page Officielle :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/fiche.php?diffusion_id=76765

Page Archives :

<http://terreaterre.wv7.be/reintroduction-des-grands-predateurs.html>

Ruth Stégassy : On parle ce matin d'ours, de loups, et de lynx. Farid Benhammou, comment est-ce qu'on en vient à s'intéresser à la faune sauvage, aux grands prédateurs, quand on est géographe ?

Farid Benhammou : Hé bien, tout simplement, depuis que sa plus tendre enfance, on s'intéresse à l'environnement, et aux relations entre les hommes et la nature. Et surtout quand on a affaire à des animaux, qui ont un appareil symbolique, politique, et qui travaille l'imaginaire, et qui donc permettent de faire ce que le géographe aime bien faire, comme je viens de le dire, c'est-à-dire étudier les relations entre les hommes et la nature.

Ruth Stégassy : Ca c'est une des frontières, la frontière homme-nature. L'autre frontière, c'est celle entre le territoire humanisé, et le territoire de ces fameux grands prédateurs. Alors vous avez publié, dans la collection Terres chez Milan, un petit ouvrage extrêmement complet, précis et intéressant, qui s'appelle « Ours, lynx, loups : une protection contre nature ? ». Don con va voir si c'est vraiment contre nature. Mais ce qui m'intéresserait, ça serait que vous continuiez à nous parler de ... ces points de contact.

Farid Benhammou : Ces animaux dont il est question – l'ours, le lynx et le loup – sont des animaux qui ont fait leur retour en France dans des territoires assez particuliers. C'est-à-dire des territoires qui ont beaucoup muté, qui se sont beaucoup transformés. Qui ont même été très longtemps, très humanisés. Et ces territoires, en fait, petit à petit, ont été vidés de leurs hommes – exode rural, déprise agricole -. Et petit à petit, la forêt, les milieux, ont recolonisé. A la suite de cela, les ongulés – ce que les chasseurs appellent le gibier – a préparé leur retour. Et donc on a affaire à une modification à la fois écologique, sociale et économique, et aussi paysagère. C'est ce qui, par la suite, vu qu'il existe quand même toujours certaines activités humaines – que ce soit la chasse, ou l'élevage -, peut poser problème.

Ruth Stégassy : Alors vous soulignez deux points qui sont intéressants. D'une part, la disparition de ces grands prédateurs, coïncide plus ou moins avec la révolution industrielle. Puisque vous avez parlé de retour, c'est qu'il y avait eu disparition. Second point intéressant, vous faites remarquer que en France finalement, la déprise

agricole a été relativement tardive, par rapport à d'autres pays d'Europe : de fortes populations sont restées dans des campagnes reculées, jusque dans les années 1930. Et ça aussi, ça a un impact.

Farid Benhammou : Oui. Premier point : déjà il y a un phénomène que l'on oublie, c'est que par rapport à l'époque actuelle, à l'époque de la Révolution, et à l'époque napoléonienne, il y avait deux fois moins de surface forestière qu'à l'époque actuelle. Donc on avait affaire à des milieux très anthropisés. Et puis à partir de cette révolution industrielle, on a eu également un boom, qui a augmenté les pressions humaines, anthropiques, de ces milieux. Vidant, petit à petit, la faune sauvage, et donc les espèces proies pour ces animaux là, qui par contrecoup intervenaient soit sur l'agriculture - pour les ours notamment, qui aimaient beaucoup les céréales -, soit sur l'élevage, qui prenait de l'ampleur. Parce que comme l'a montré d'ailleurs un ouvrage récent de Barathé, c'est à partir de cette période là aussi que l'élevage en France augmente beaucoup. Donc les interactions augmentant, forcément ces animaux là étaient mal aimés. Et comme leur milieu de vie s'est dégradé, ça a suscité aussi leur disparition.

Et alors comme vous me disiez également, la France, elle a été un pays qui, contrairement au Royaume Uni par exemple, ou même l'Allemagne, qui se sont industrialisés un peu plus tôt, a gardé de très fortes densités, dans ses campagnes. La France, à partir véritablement des années 1950, après la seconde Guerre mondiale, se vide. Ce qui a aussi pu contribuer à des concurrences territoriales, et ce qui a pu aussi contribuer à l'élimination de ces espèces là. En sachant aussi que selon moi, la nature même de l'Etat, qui est un Etat assez décentralisé, a pu mettre aussi des politiques qui visaient à éliminer ces espèces là, qui vont perdurer plus longtemps, dans des pays comme l'Italie ou l'Espagne, qui n'ont pas la même Histoire que la France.

Ruth Stégassy : Pourquoi, ça ?

Farid Benhammou : Déjà, l'Italie est un pays qui s'est constitué beaucoup plus tardivement, que la France, et qui a donc mis plus de temps à se centraliser. L'Espagne a gardé un système féodal beaucoup plus tardif. Et donc, la France, elle, dès la Révolution française, a pu instaurer un système de primes, qui a été repris ensuite par l'époque napoléonienne, et surtout la III^{ème} République, qui était particulièrement efficace. Parce que les primes à l'élimination de ces espèces là existent depuis longtemps.

Ruth Stégassy : Mais en fait, ma question c'était celle là : pourquoi cette volonté d'élimination, d'éradication, des grandes bêtes sauvages ?

Farid Benhammou : Il y a plusieurs facteurs. Il y a la culture du nuisible, en France. C'est quelque chose de récurrent, qui fait que, et notamment après la révolution industrielle, quasiment toutes les espèces vivantes, pouvaient entrer dans cette catégorie du nuisible. Et donc les prédateurs, dans la mesure où ils s'en prenaient aux animaux d'élevage, étaient forcément des nuisibles. Je ne parle pas de toute la charge imaginaire, sur laquelle on pourra revenir.

Autre élément : des raisons sanitaires. A la fin du 19^{ème} siècle, Pasteur découvre la rage. Et les autorités mettent en place des politiques visant à éliminer les vecteurs, parmi lesquels on pouvait compter les loups. Et donc, à partir des années 1880, on

va rendre de plus en plus efficace l'élimination de ces animaux là ; aussi pour des raisons sanitaires.

Ruth Stégassy : J'ai bien envie qu'on reste un moment sur ce point, parce que je le trouve très intéressant. Vous parlez de cette culture de l'animal nuisible, en France, qui est récurrente, dites-vous. Vous avez cité un cas, dans lequel on a bien compris qu'il s'agissait de concurrence, de compétition. C'est-à-dire, on élimine les animaux qui peuvent s'attaquer au même gibier que l'homme. Et quelles seraient les autres raisons qui feraient qu'il y a cette culture du nuisible, en France ?

Farid Benhammou : Pour le loup, il faut ajouter une chose ; c'est qu'il pouvait représenter aussi un danger pour l'homme. Je parle moins des attaques humaines – des loups sur les hommes -, qui ont pu exister par le passé, même si, sur le plan de l'Histoire de l'humanité, c'est assez marginal. Je parle davantage des attaques de loups enragés, qui eux représentaient véritablement un danger, qui changeaient la nature de l'animal, qui dans l'ensemble était un animal très discret, et ne s'approchant pas ou ne s'attaquant pas à l'homme. Et quand il était enragé, il devenait une bête totalement folle, qui là, s'attaque à tout ce qui bouge. L'historien Jean-Marc Morisseau a fait des ouvrages là-dessus, et relate très bien comment des loups pouvaient surgir en plein jour, après la messe par exemple, et s'attaquer à tout ce qui bouge, véhiculant une maladie qui faisait mourir les personnes dans d'atroces souffrances. Donc qui marquait profondément l'imaginaire de ces sociétés.

Ruth Stégassy : Si ce n'est qu'il y a également des chiens enragés, et qu'il n'a jamais été question d'éradiquer les chiens.

Farid Benhammou : Tout à fait. Oui, les chiens étaient aussi véhicules de ces maladies là. Alors, on pouvait les éliminer très ponctuellement. Mais comme là, on n'a pas affaire à la même charge imaginaire et culturelle, le chien étant le meilleur ami de l'homme, ça va moins marquer les mentalités.

Ruth Stégassy : Donc c'est là qu'intervient la charge symbolique, que vous évoquiez tout à l'heure ?

Farid Benhammou : Oui, tout à fait. Alors, on a affaire à des animaux – et c'est aussi valable pour l'ours et le lynx -, qui très souvent, ont des images un peu ambivalentes. C'est-à-dire que certes, elles peuvent être très négatives ; mais déjà anciennement très positives. Je fais encore référence à un historien, Michel Pastoureau, qui lui, a bien montré que l'ours, jusque l'an 1000, était un animal déifié en Europe. Et d'ailleurs, les Celtes avaient un dieu qui s'appelait Arthus. Donc l'ours avait cette image là. Et selon lui, il aurait été diabolisé par l'Eglise. Ca peut faire débat, là encore. Mais même dans des territoires comme les Pyrénées, on ressent très bien cette double image : c'est un animal qui est craint, respecté. Il a des surnoms très respectueux – le Seigneur, le Monsieur, le Moussu -. Et puis, c'est aussi une gêne.

Pour le loup, on connaît tous Romulus et Remus - la légende des fondateurs de Rome - qui auraient été allaités par une louve. Mais il y a bien sûr toute la charge liée au loup, avec l'agneau pastoral, faisant du loup une figure un peu diabolique.

Ruth Stégassy : Le lynx, il y a moins d'images, qui lui sont associées.

Farid Benhammou : C'est juste qu'elles sont moins véhiculées ; elles ont été historiquement moins médiatisées. Mais quand on lit dans les archives, on peut retrouver des choses. Alors pourquoi retrouve-t-on moins d'éléments ? Tout simplement parce que le lynx a toujours été un animal plus discret, et en moindre effectif. C'est un animal solitaire, plus petite. L'ours est un animal beaucoup plus imposant, donc qui marque davantage. Et le loup est un animal sociable. Et donc le lynx, plus discret, a longtemps été un animal très méconnu, alors que la plupart des paysans avaient déjà vu les loups, à l'époque où il y en avait, parfois des ours. Le lynx était un animal mal connu. D'ailleurs, souvent on le surnommait loup cervier. Donc c'est je pense pour ça, que même si il y avait des histoires et des images très négatives sur le lynx, hé bien elles étaient beaucoup moins reprises.

Ruth Stégassy : Alors, venons-en aux faits. Vous le disiez, le loup, l'ours, le lynx, ont disparu des campagnes et des paysages français. En gros vers quelle époque : fin 19^{ème}, début 20^{ème} ?

Farid Benhammou : Alors je mettrais une petite nuance. Parce que l'ours, lui, dans les Pyrénées, n'a jamais disparu. Le lynx a disparu, fin 19^{ème}, courant 20^{ème}. Pour le loup, sa disparition est datée aux années 1940. Même si j'ai trouvé une trace dans les années 1950, en Lozère. Mais habituellement, c'était plutôt dans l'ouest. Et l'ours, lui, a disparu des Alpes en 1937 – dernier témoignage, dans le Vercors -. Et dans les Pyrénées, il s'est maintenu, mais en régressant. Au début du 20^{ème} siècle, on comptait à peu près une centaine d'ours, quasiment sur toute la chaîne des Pyrénées. Et cette population s'est réduite, petit à petit, en noyaux de plus en plus isolés. Avec dans les années 1950, moitié moins d'ours. Et puis dès les années 1980, une vingtaine d'ours, que l'on va retrouver principalement à l'ouest (Béarn, vallée d'Ossau, vallée d'Asp, un peu Aragon, au nord de l'Espagne, dans la zone frontalière) ; et puis quelques individus dans les Pyrénées Centrales (Ariège, Couseran, Haute-Garonne). Et pour arriver, début des années 1990, avec uniquement des ours dans le Béarn (7 à 9). Jusqu'à 1996-97, où là, il y a eu la réintroduction, mais dans les Pyrénées Centrales.

Ruth Stégassy : Alors finalement, comment s'est fait ce retournement de situation ? Comment se fait-il qu'après avoir eu cette volonté d'éliminer toutes ces bêtes, à un moment, quelque chose se passe, et on prend la décision inverse ? Alors, dit comme ça, ça paraît un peu simple. Evidemment la situation est beaucoup plus compliquée.

Farid Benhammou : Alors, il y a des décisions humaines, et il y a des éléments qui ne relèvent pas de décisions humaines. Les éléments qui ne relèvent pas de décisions humaines, sont des éléments que j'ai déjà abordés : le changement, l'évolution du milieu, qui redevient davantage favorable à la présence de ces espèces là.

Et puis en effet, il y a des éléments humains, des évolutions, notamment à la suite des années 1960-70, où les mouvements écologistes se développent, prennent de l'ampleur ; et où on va commencer à prendre en compte la protection de certaines espèces, de certains animaux. Et à la fin des années 1970 en France, il y a une loi assez importante : la loi de 1976, qui est la grande loi de protection de la faune. C'est un mouvement que l'on va retrouver en Europe. Puisque dans cette continuité là, en 1989, la Convention de Berne, au niveau européen, stipule la protection de certaines

espèces, et notamment des grands prédateurs, dont il est question. A laquelle va s'ajouter en 1992 la directive Habitat (une directive européenne) qui rappelle et qui institue la protection de ces espèces.

Donc ces phénomènes institutionnels suivent en fait des évolutions culturelles ; ce qui fait que dans l'opinion publique, ces animaux là sont de plus en plus populaires. Et la recherche, dans le milieu biologique, fait que l'on se rend compte que ces animaux ont une place, ont un rôle, ne sont pas forcément si « diaboliques » que cela. Tout cela pour légitimer leur protection. Donc on passe d'animaux qui étaient considérés comme nuisibles, à de animaux qui peuvent apparaître utiles, ou au moins peuvent avoir un rôle dans la nature, qui devient de plus en plus un écosystème.

Ruth Stégassy : Donc cette prise de conscience se fait vraiment très tardivement, puisqu'on a frisé l'extinction totale. On y est même pratiquement arrivé, pour les loups et les lynx. Quant aux ours, la situation que vous avez décrite : effectivement, l'ours a toujours survécu jusqu'à présent dans les Pyrénées. C'est aujourd'hui l'espèce qui est le plus en danger, la plus vulnérable.

Farid Benhammou : Oui. C'est l'espèce la plus vulnérable, pour plusieurs raisons. Les ours sont revenus d'eux-mêmes, d'Italie. Les lynx, même s'ils ont été réintroduits en Suisse et dans les Vosges, ont des dynamiques de repopulation relativement importantes.

Pour l'ours, c'est beaucoup plus délicat. Déjà, on n'arrive pas à bien comprendre pourquoi, dans le Béarn, dans ces régions là, il y a une petite population qui s'est maintenue. En revanche, on arrive à mieux comprendre ce qui a amené à son déclin. D'une part, la biologie de l'espèce. L'ours est un animal qui, comme tous les grands carnivores, se reproduit peu ; contrairement aux idées reçues.

Ruth Stégassy : Vous dites que l'ours est un animal carnivore ?

Farid Benhammou : Alors, il fait partie de l'ordre des carnivores. C'est-à-dire qu'il a une morphologie de carnivore. Mais, son régime alimentaire ayant évolué, il est de type omnivore, avec 60 à 80% d'aliments d'origine végétale.

Donc, comme il a un statut de grand prédateur, il se reproduit relativement peu : il y a une très forte mortalité des petits, notamment durant la 1^{ère} année. Et, contrairement aux canidés, il ne se reproduit pas tous les ans. Dans le meilleur des cas, une femelle va avoir 1, 2, 3 petits, tous les deux ans. Mais on a vu des femelles qui ne se sont pas reproduites pendant 3, 4, 5 ans. Par exemple, Canelle, qui est morte en 2004, ne s'est pas reproduite de 1989 à 1995. Et ça, en général, c'est lié à la pauvreté du milieu, ou bien au stress très présent.

Et là j'en viens à l'autre raison qui peut expliquer aussi la disparition de l'ours : c'est un animal qui a besoin d'une très grande tranquillité ; notamment les femelles qui élèvent des petits. Et, quand elles sont dérangées, elles ont tendance à se déplacer beaucoup ; ce qui peut affaiblir les petits, et favoriser la mortalité. Et comme beaucoup de mammifères, elles ont un instinct de protection très fort, quand elles sont confrontées à des chasseurs, alors que le comportement naturel des ours serait de s'enfuir, elles voudront faire face. Or, en faisant face, elles s'exposent aux balles des chasseurs, comme on l'a vu dans les Pyrénées. Et un démographe, André Etchlicou, a très bien montré comment dans les Pyrénées, on a vu une surmortalité

des femelles depuis les années 1960, en gros. Et les femelles étant sous représentées, forcément, la population n'était plus viable.

Ruth Stégassy : C'est ce qui explique qu'effectivement, dans les populations qui restent, on trouve une écrasante majorité de mâles. Dans le Béarn aujourd'hui, il n'y a plus une seule femelle.

Farid Benhammou : Oui, il n'y a plus une seule femelle. Puisque Canelle, la dernière femelle pyrénéenne, a été tuée en 2004. Et il y aurait encore deux mâles. Un est peut-être mort. Un autre mâle, issu quant à lui de la réintroduction. Quand il est venu des Pyrénées Centrales où il est né, il s'est reproduit avec Canelle ; et il a fait un petit individu, qui est aussi un mâle, donc un petit « métis ». Donc il y a 3 – 4 ours dans la population historique autochtone ; et ce sont tous des mâles.

Ruth Stégassy : Quittons les Pyrénées et les ours. Retournons du côté des Alpes, avec les loups. Et puis on peut même monter jusqu'au Jura et aux Vosges, avec des lynx. Là, on a affaire, malgré des rumeurs, à des arrivées spontanées.

Farid Benhammou : Oui. Alors, c'est vrai que pour le loup, il y a eu une polémique : avait-on affaire à des animaux réintroduits, ou à des animaux qui étaient revenus naturellement. Alors dès leur retour, les biologistes et les autorités, sur les fondements provenant d'éléments génétiques - les loups étant d'origine italienne -, hé bien, très logiquement, et vu qu'ils faisaient une progression vers le nord en Italie, ils en ont conclu à la provenance de loups venus naturellement d'Italie. Et les opposants aux loups, notamment la Chambre d'Agriculture de Alpes Naturelles, ont misé sur une réintroduction. Elle a véhiculé ça auprès du monde agricole, et notamment des opposants aux loups, en se fondant sur des lacunes qu'il y aurait. Les loups italiens étant beaucoup trop au sud, et notamment dans les Abruzzes, ce serait impossible. La Commission d'enquête Estrosi, en 2003, avait pour point de départ d'essayer de démontrer la réintroduction. En fait la commission, dont les soubassements idéologiques étaient très anti-loups, en est arrivée à la conclusion que la plupart des éléments - même si on ne pouvait pas exclure des réintroductions, totalement - débouchaient sur un retour naturel. Et en 2004, on a eu un élément assez convaincant, puisqu'un loup renversé à Parme a été équipé d'un collier émetteur. Il a été relâché ; et il est venu naturellement vers le nord. Et on l'a retrouvé dans le Mercantour.

Pour le lynx, il y a eu véritablement une réintroduction. A partir des années 1970, dans le Jura suisse, les Alpes suisses. Et en 1974, un premier lynx est abattu dans le Jura. Et à partir de là, des lynx vont petit à petit coloniser le Jura. Plus au nord, dans cette mouvance de réintroduction des lynx au début des années 1970 en Europe, un groupe Lynx français s'est créé. Et à partir des années 1980 (1983), il y a eu des lâchers de lynx plus au nord, dans les Vosges. Et actuellement, même si la population des lynx des Vosges se porte un peu moins bien, on pense qu'il y a une jonction entre les populations de l'est de la France, de lynx.

Ruth Stégassy : Jonction entre les populations. En revanche, la jonction avec la population humaine se fait extrêmement difficilement. Vous avez évoqué les anti-loups. Il y a également les anti-loups, les anti-lynx. Et la réapparition des grands prédateurs crée des réactions de rejet, qui sont véritablement de l'ordre de l'allergie.

Farid Benhammou : Oui. Alors c'est justement ce qui m'a alerté, ce qui m'a poussé à travailler sur ces espèces là. Je voulais essayer de comprendre, alors que j'avais pointé un certain nombre d'autres difficultés, qui pouvaient toucher ces activités liées aux prédateurs, pourquoi on avait des réactions aussi viscérales, aussi allergiques. Et j'ai essayé d'avancer un certain nombre d'éléments.

Un des éléments auxquels on peut penser tout de suite, c'est la charge symbolique de l'imaginaire de ces animaux, qui drainent avec eux un passif, notamment pour le loup et pour l'ours. C'est un des éléments.

Ruth Stégassy : Si ce n'est que comme vous le dites, cette charge est extrêmement ambivalente ; et qu'on a à la fois des images positives et négatives de chacun de ces animaux.

Farid Benhammou : Oui. Les autres éléments, qui m'apparaissent plus convaincants ; c'est que sur la base de ces éléments là, hé bien on a affaire à des animaux qui ont aussi une charge positive, mais qui proviennent de populations davantage urbaines. Et ces populations s'opposent à une autre partie de la population humaine, dont ils ont l'impression qu'ils veulent en arriver à leurs fins.

Ruth Stégassy : Ah, c'est intéressant. Parce que j'allais vous poser la question : est-ce que l'élément réintroduction ne joue pas ? La réintroduction, qu'elle soit humaine ou supposée d'ailleurs, peut agir comme un élément très irritant.

Farid Benhammou : Oui. Et du coup, on arrive à des théories du complot. C'est-à-dire qu'on ne protègerait pas ces espèces là, dans le but « d'améliorer » les écosystèmes, ou la biodiversité. Mais dans un but caché d'éliminer une partie de la population, et en particulier la population agricole. Beaucoup dans le monde agricole avancent ces arguments là ; Mais une des raisons pour laquelle cet argument là peut tenir, c'est qu'en fait on a affaire à des activités, qui ont subi des mutations très dures, et qui vivent actuellement un contexte social et économique extrêmement délicat. Ce qui fait que – et on pourra revenir sur ce qui fait que le contexte est très difficile pour cette population, et je pense notamment à l'élevage ovin -, même si les prédateurs sont une contrainte parmi d'autres, on va dire que c'est la contrainte de trop. Et la contrainte de trop peut être vécue un peu comme un bouc émissaire. Mais cela peut agir aussi comme une espèce de révélateur. Puisque la plupart des activités dont je parlais, notamment l'élevage ovin, qui est un élevage dont la plupart des territoires, que ce soient dans les Pyrénées, dans les Alpes, ou même dans le Jura ; sont des activités en perte de vitesse. Et même au sein du monde agricole, les éleveurs, les bergers, ont toujours été plus ou moins maîtrisés, et mis au second rang. Ce sont davantage les gros éleveurs de la plaine, ou les céréiculteurs, qui sont sur le devant de la scène, et qui ont toujours pu capter des subventions. Et donc, ces activités d'élevage ovin étant un peu en perdition, on trouvait là un moyen d'alerter – consciemment ou inconsciemment – de leurs difficultés.

Et puis il y a un autre élément, davantage politique : dans ces territoires là, pour beaucoup d'élus, qui ont souvent été impuissants, ou ont même parfois contribué aux évolutions qui ont débouché à la diminution de la main-d'œuvre dans ce secteur agricole, ou une diminution du nombre d'exploitations, ou qui même parfois ont voté la Politique Agricole Commune – qui a fait beaucoup de préjudice à ces activités là ;

cela peut leur donner un moyen d'apparaître comme un défenseur de la ruralité, à bon compte. Parce qu'ils savent forcément, que mettre en avant ces espèces là, ça va faire parler d'eux ; et cela va les montrer comme des chevaliers défenseurs d'un monde rural en perdition. Oubliant de dire qu'une des raisons pour lesquelles ces activités se portent aussi mal, c'est qu'il y a la concurrence internationale ; notamment les Néo-Zélandais qui arrivent à très bas coûts. Il y a en partie la Politique Agricole Commune, qui a utilisé l'élevage ovin pour expérimenter la libéralisation, et qui a déstructuré, et supprimé toutes les protections que pouvaient avoir toutes ces activités. Faisant que l'élevage ovin s'est spécialisé - alors qu'en montagne, on avait affaire à une polyculture – sur un produit dont le prix n'a quasiment pas évolué. Et dans des exploitations où parfois il y avait plusieurs individus, hé bien maintenant on n'a qu'une seule personne. Une seule personne, qui doit gérer les foins, qui éventuellement doit gérer le gardiennage, quand il n'a pas les moyens d'embaucher un berger – qui lui, est un salarié, qui va garder les troupeaux -, qui va gérer toute la paperasserie, qui va gérer toutes les difficultés d'une exploitation, et éventuellement des problèmes de couple, quand une personne est surmenée ; hé bien il suffit d'ajouter là-dessus d'une part une contrainte supplémentaire, le prédateur, et puis des agitateurs, qui peuvent être soit des élus, soit des représentants syndicaux, pour qu'on arrive à des situations mélodramatiques. Et comme on le voit tous les ans, on va parler des ours et des loups, et de l'élevage ovin en montagne, que quand on va avoir une personne au bord de la crise de nerfs, dont on va montrer en effet des images choc, avec des animaux ensanglantés, avec une personne dans une détresse totale. Une détresse qui est réelle, mais qui n'est pas forcément un élément qui va faire avancer le débat.

Ruth Stégassy : Alors on va reprendre, parce que vous avez donné là énormément d'éléments. Et je me disais en vous écoutant que la situation avait bien changé. Et que finalement, si aujourd'hui il n'y a plus de place pour les loups, les ours ou les lynx, c'est que les conflits entre les humains, et les difficultés de cohabitation entre humains se sont peut-être exacerbées. Alors il y a plusieurs familles d'acteurs ; vous en avez évoqué quelques unes : les éleveurs, les politiques. Vous n'avez pas encore évoqué les chasseurs, mais ils font partie évidemment du tableau. Par quelle famille pourrait-on commencer ? Par celle des politiques, pour expliquer comment s'est mise en place la politique d'accompagnement de ce phénomène. Puisqu'il y avait à la fois des réapparitions naturelles, et également des réintroductions. C'est donc bien que quelque part, il y avait une volonté d'accueillir des grands prédateurs. Et dans le même temps, on a le sentiment que ça a été contré systématiquement par les politiques eux-mêmes.

Farid Benhammou : Alors justement, on va parler des politiques, même si on apportera des nuances, parce que tous les politiques n'ont pas eu la même attitude face aux prédateurs. Et par ailleurs, vous avez dit que les prédateurs n'avaient pas de place. On va voir, et on voit, que parfois ils se la font eux-mêmes. Et qu'ils y arrivent plutôt bien ; je pense notamment au loup, et même un peu au lynx.

Ruth Stégassy : En vérité je pensais à un petit dessin paru il y a quelques années, intitulé « le loup revient ». Et on voyait un loup avec des lunettes de soleil sur un tire-fesses, qui regardait la montagne et les skieurs autour de lui, et qui disait, ça a changé !

Farid Benhammou : Alors, on va parler un peu des politiques. Et notamment de l'ours. Alors pour recadrer un petit peu, il faut savoir, et c'est souvent peu dit : il y a deux origines des populations d'ours. Une origine de population autochtone, à l'ouest des Pyrénées (Béarn principalement). Et une population issue de la réintroduction, avec quelques éléments réintroduits provenance de Slovénie) en 1996-97, qui se sont reproduits. Et une nouvelle réintroduction en 2006. Le tout débouchant sur une population d'une vingtaine d'ours.

Alors, comment on en est arrivé là. Comme je l'expliquais tout à l'heure, les ours se sont beaucoup réduits. Et les constats d'alerte, d'alarme, ont été tirés dès les années 1960-70. Et une des premières difficultés en fait, à la protection de l'ours, a été une opposition au sein même de l'Etat. Très souvent les locaux, avec les élus très opposés à l'Etat centralisateur qui soutiendrait les écologistes. C'est beaucoup plus compliqué que ça. Puisque en fait, dans les années 1970, on a au sein des administrations agricoles, une volonté d'aménager les montagnes – exploitations forestières, pistes pour l'élevage -, et puis une jeune administration dans l'environnement, qui n'a pas les réseaux de l'administration agricole, qui elle remonte au 19^{ème} siècle. Et donc on a cette tension là. Et les administrations agricoles, elles voient d'un mauvais œil les premières mesures de protection visant à protéger l'ours. Et, dans les années 1980, quand l'Etat a voulu parler d'une seule et même voix, en faveur de l'ours, des membres de ces organisations agricoles - et notamment dans les directions départementales des Pyrénées Atlantiques – ont commencé d'essayer de soutenir certains acteurs locaux qui pouvaient défendre les intérêts des aménagements, et donc s'opposer à la protection de l'ours.

Ruth Stégassy : Juste parce que vous introduisez là un élément complémentaire : peut-être quelques mots de plus, sur cette contradiction que vous relevez, entre réintroduction de l'ours, et réaménagement.

Farid Benhammou : Alors, dans le Béarn, il n'était pas question de réintroduction. C'était juste une question de protection. Parce que le constat que l'on faisait, c'était que pour assurer la viabilité des populations d'ours, il fallait éviter – pas totalement empêcher – la modification des milieux, et notamment la pénétration des milieux. Pourquoi ? Parce que d'une part, ça pouvait altérer le milieu dans sa richesse écologique. Et ça pouvait aussi augmenter d'une part de dérangement, et de confrontation avec les chasseurs. Et donc faire diminuer la population. Et donc, dans les années 1980, des organismes se sont développés. Et petit à petit, comme les administrations agricoles ne pouvaient pas les gérer en direct, ils les ont en quelque sorte, avec la décentralisation, laissés entre les mains des élus et de certains acteurs locaux. Et dans les années 1980, dans le Béarn, on a vu petit à petit des élus qui ont été soutenus, et qui ont mené un combat contre les protecteurs de l'environnement, à la fois des naturalistes locaux, que l'on oublie, qui étaient soutenus par des associations nationales ou par le Ministère de l'Environnement.

Et donc, au début des années 1990, il y a eu un gros conflit, parce que le ministre de l'époque, Brice Lalonde, avait vu, au regard des experts, qu'il fallait un minimum d'espace à protéger. Et en fait, c'est à la suite de ces espaces à protéger, qu'il y a eu de très durs conflits territoriaux – où les chasseurs ont d'ailleurs été impliqués -, où des élus se sont mis en avant. Et en 1994 – après un changement de majorité -, cette petite réserve, que l'on appelait réserve Lalonde, a été totalement supprimée. Et ce sont les acteurs locaux, soutenus par les administrations agricoles, qui ont obtenu gain de cause, et qui ont obtenu d'aménager les aménagements, et la

protection de l'ours. C'est-à-dire, on a coupé l'herbe sous le pied des protecteurs historiques de l'ours, en ne les faisant plus intervenir. Et en fait, des personnes qui avaient des discours très hostiles à la protection de l'ours, hé bien ont changé un peu de discours, en disant : finalement, on peut faire de la protection de l'ours, et continuer les aménagements. Et ils ont continué les aménagements, mais ils n'ont quasiment rien fait pour la protection de l'ours. Et ça a débouché sur la création d'une institution : l'Institution du Patrimoine du Haut-Béarn.

Ruth Stégassy : Donc pour résumer la situation, on a confié aux anti-ours la protection de l'ours.

Farid Benhammou : Alors bien sûr qu'ils ne se présentaient pas comme cela. Ils avaient un discours assez consensuel : plutôt le contrat que la contrainte. Et en fait, sans aucune contrainte. Ils ont engrangé des millions et des millions d'euros pour faire tourner cette institution, dont les frais de gestion représentaient 15% des budgets, et les frais dédiés à l'ours à peine 8%. Et ils ont poursuivi des aménagements en montagne, un peu cachés par un discours pseudo consensuel. Arrivés là, ils n'ont rien mené pour la protection concrète. Et petit à petit, la population de l'ours continuait à diminuer, pour arriver en 2004 à la mort de Canelle. Donc comme cette situation était bloquée dans le Béarn, les acteurs favorables à la protection de l'ours ont été un peu exclus. Ils sont allés voir ailleurs, et ils ont vu qu'il y avait des élus dans les Pyrénées Centrales, qui eux, étaient favorables à l'ours. Les ours, dont il subsistait jusque dans les années 1990, un ou deux individus, et qui ont disparu; on n'en a plus eu la trace. Et à partir d'une association s'est créée dans les années 1990: Ade (Association pour le Développement Economique et Touristique des Pyrénées Centrales); et qui s'est ensuite appelée Pays de l'Ours Adet. Cette association a été créée sous le patronage d'une association de protection de l'ours, qui s'appelait Arthus. Des élus se sont donc retrouvés pour essayer de valoriser l'image de leur nature, en faisant une réintroduction de l'ours. Et cela a débouché en 1996-97 au début de la réintroduction de l'ours en provenance de Slovénie: deux femelles, et un mâle.

Ruth Stégassy : Donc simplement en déplaçant de quelques kilomètres, on réussissait à éviter, en quelque sorte, ces espèces de danses un peu étranges, d'allers retours, entre oui je protège, non je ne protège pas ?

Farid Benhammou : Oui ; si vous voulez, on sortait d'une zone où il y avait un blocage géopolitique très fort, et qui persiste encore actuellement. Mais on arrivait aussi dans une zone où la concertation avait été faite, mais pas toujours de façon approfondie, même si elle avait vraiment été faite. Et les acteurs qui s'étaient opposés historiquement dans cette région là, les chasseurs, s'étaient mis à soutenir cette réintroduction. Donc il y avait des opposants de poids, qui n'étaient plus opposants, à l'époque. En revanche, quand les ours ont été réintroduits, en fait on s'est aperçu que dans cette zone, les pratiques de gardiennage avaient beaucoup diminué, contrairement en Béarn, où elles étaient toujours très présentes. Et donc forcément, on a vu les premières tensions se développer. Et en Ariège notamment, on a vu commencer à se développer une opposition très forte ; Et c'est à l'occasion de la fin des années 1990, vers 1998-99, qu'il y a eu des très grosses tensions, puisque en 1999 il y a eu un été sans soleil, un été très brumeux. Les prédateurs font beaucoup plus de dégâts lors des périodes de mauvais temps, puisqu'ils peuvent se

cachez. A la suite de beaucoup de pertes, plus des attaques qui en effet pouvaient être plus importantes, on a eu une grosse mobilisation. Et là, des élus ; et notamment en Ariège, le député Bonrepos, qui lui historiquement, s'était toujours opposé à l'ours, a profité de l'émoi dans le monde de l'élevage, pour encourager, aider la structuration des éleveurs contre l'ours dans les Pyrénées Centrales et en Ariège.

Ruth Stégassy : On pourrait se dire un peu rapidement que finalement, l'opposition s'exacerbe, au moment où la réintroduction se fait véritablement. C'est-à-dire qu'avant, on avait peut-être des discours plus mitigés, ou plus tolérants. Mais finalement, la réapparition des prédateurs entraîne des blocages et des crispations ; Pourtant, il y a eu, ou il pourrait y avoir, des politiques d'accompagnement, de ces réapparitions. Je dis, il y a eu ou il pourrait y avoir, parce que là encore, on a le sentiment qu'on n'est pas allé au bout, qu'on n'est pas allé aussi loin qu'on aurait pu.

Farid Benhammou : Oui. Très souvent, on gère ces affaires comme des pompiers, c'est-à-dire qu'on intervient une fois que le mal est fait. Là où les situations sont le plus tendues, comme vous l'avez dit, ce sont des moments où ils viennent de réapparaître. Et même dans des zones où des éleveurs pouvaient avoir écho de l'arrivée imminent, très souvent il y a une espèce de déni politique de l'autruche, très souvent de la part longtemps des autorités, mais aussi des éleveurs, qui se disent, tant que cela ne nous ne concerne pas, on ne fait rien. Et quand ça arrive, là il y a des problèmes. En général, les poussées de fièvre, comme je les appelle, pour le loup. Par exemple, dans les nouvelles zones de relocalisation. Et puis, petite à petit, au fur et à mesure que le temps passe, et que les mesures d'accompagnement s'installent, même si au début il y a une opposition idéologique qui peuvent nuire à ces mesures d'accompagnement ; l'incendie se calme. Les problèmes ne disparaissent pas totalement, encore parfois ça peut être vraiment assez efficace, mais l'incendie se clame. Et très souvent, on se dit ; mais pourquoi en France ça se passe mal ? Ca ne se passe pas toujours si mal que cela, puisqu'un programme européen a montré que les mesures d'accompagnement mises en place par la France sont parmi les meilleures qui existent au plan européen. Alors en quoi consistent ces mesures ? Un des premiers éléments, c'est de renforcer la présence humaine. C'est très important. En finançant des postes de bergers, ou dans les Alpes en finançant des postes d'aide-bergers, parce que en effet, ces prédateurs augmentent les quantités de travail. Eventuellement des mesures de clôture directe, des clôtures mobiles éventuellement. Ou bien une reconfiguration de la manière dont on va parquer les animaux. Et puis, autre élément : le chien de protection. Très souvent de race pyrénéenne : le fameux patou, qui lui, peut permettre de diminuer considérablement les pertes liées aux prédateurs. Et pas seulement les prédateurs sauvages, éventuellement aussi les prédateurs domestiques, comme les chiens, ou les voleurs, ou les renards, ou même les sangliers qui peuvent causer des dégâts.

Ruth Stégassy : Alors ce qui est très intéressant, c'est que évidemment, si on vous suit, finalement toutes ces mesures, en filigrane, on s'aperçoit qu'elles servent surtout à améliorer les conditions de travail des bergers et des éleveurs. C'est-à-dire que somme toutes, ce sont les troupeaux qui s'en portent mieux.

Farid Benhammou : Oui. Et d'ailleurs, très souvent, on stigmatise les dépenses liées à l'environnement, en disant qu'un loup va coûter tant de millions. On oublie de

dire que dans ces budgets liés aux prédateurs, suivant les espèces, 60 à 80% vont directement à l'élevage. Alors certes, pour compenser une contrainte. Mais qui bénéficie globalement à toute l'exploitation. Je pense notamment quand on va faire construire une nouvelle cabane. Cela va améliorer les conditions de vie des bergers, qui sont souvent très dures. Les chiens de protection, comme je l'ai dit également, peuvent diminuer les pertes. La présence humaine plus forte va permettre de mieux veiller sur le troupeau, et donc éviter parfois des problèmes sanitaires.

Ruth Stégassy : Alors on pourrait se dire que finalement, les éleveurs s'en tirent très bien, et tant mieux pour eux. Et pourtant, quand j'ai dit tout à l'heure qu'on n'allait pas aussi loin qu'on aurait pu, vous ne m'avez pas contredit.

Farid Benhammou : Non, parce que d'une part, cela reste des contraintes. Ca reste aussi un changement. Et l'humain a une réticence naturelle au changement. Mais le problème c'est que très souvent, quand il y a eu les grandes modifications liées à l'exode rural, ou liées aux politiques agricoles communes, ou quand les techniciens agricoles, productivistes, sont venus voir l'exploitant pour lui dire que ce qu'il faisait c'était mal, et que dorénavant il faudrait faire autre chose, ce sont des changements qui ont été subis plus ou moins sans trop de réactions. Là, vu qu'il y a un fond un peu environnemental, les réactions sont très fortes. Et là où on pourrait encore améliorer les choses, c'est dans l'accompagnement, la prévention. Alors je sais que maintenant, au niveau des administrations, on cherche à tendre vers cela. Et même parfois, des acteurs agricoles – et je pense notamment au groupe national Loup dans les Alpes, où les acteurs ont fait un gros travail – commencent à aller dans ce sens là. Mais le problème, c'est qu'une partie des politiques, notamment les préfets, peuvent être maintenant davantage sensibles aux pressions liées aux élus, puisqu'on va décentraliser petit à petit pour le loup, les tirs d'élimination.

Ruth Stégassy : Des tirs d'élimination ?

Farid Benhammou : Oui. Alors ça, c'est quelque chose qui a été longtemps demandé par le monde agricole. Pas forcément pour diminuer la prédation, même si c'est l'argument avancé, mais aussi pour faire diminuer la pression. Histoire de désacraliser un petit peu le loup, parce que ce qui agaçait beaucoup les responsables et les représentants des éleveurs, c'était un peu une espèce de sacralisation de ces prédateurs là. En montrant qu'on peut les éliminer, ça les désacralise. Et ça rajoute un peu un équilibre entre les acteurs. Même si dans les faits, vu comme ces éliminations sont faites actuellement, ils ne sont pas très efficaces sur le plan de l'élimination. Parce que ce qui peut même arriver au contraire, si on élimine les mauvais individus, notamment les individus dominants, ça peut éclater les meutes, et ça peut augmenter au contraire les attaques. Mais certains acteurs agricoles commencent à le comprendre.

Ruth Stégassy : Alors on a glissé des politiques aux éleveurs. Mais finalement, c'est curieux : vous parlez très peu des chasseurs.

Farid Benhammou : Les chasseurs sont très importants dans la problématique. Mais j'en ai moins parlé, parce qu'ils ont un rôle très ambigu, que ce soit pour l'ours ou pour le loup. Historiquement les chasseurs ont été des opposants très durs à la protection de l'ours, notamment quand il y a eu ces mesures territoriales dont j'ai

parlé, les fameuses réserves Lalonde. Mais dans les Pyrénées Centrales, et notamment lié à la personnalité d'un président de fédération de Haute-Garonne, Fusilles, ils ont rejoint la réintroduction. Et petit à petit, il a convaincu la fédération d'Ariège, la fédération des Hautes-Pyrénées, de soutenir la réintroduction.

Ruth Stégassy : Pour quelles raisons ?

Farid Benhammou : Pour redorer leur image. Et également pour avoir une connaissance des éléments techniques liés à l'ours. Puisque en fait, ils ont obtenu d'intégrer des techniciens de fédération de chasse dans l'équipe technique de suivi de l'ours. Donc ils étaient aux premières loges ; ils pouvaient avoir tous les éléments, éventuellement pour savoir où étaient les ours, mais aussi en contrepartie à cet acquiescement à la politique de réintroduction, c'était aussi de ne pas avoir de contraintes. Ca c'était l'objectif des chasseurs : ne pas être obligés de limiter territorialement, ou alors de manière trop forte, leur pratique de la chasse. Donc ça a été en quelque sorte le deal.

Ruth Stégassy : C'est-à-dire qu'ils avaient le droit de chasser l'ours ou le loup ?

Farid Benhammou : Non. Parce qu'en fait, un des problèmes des chasseurs, c'est qu'ils sont très dérangeants, notamment pour l'ours, quand ils font chasse qui s'est développée beaucoup à partir des années 1970-80, qui est la fameuse battue aux sangliers, ou même parfois ils vont monter très haut avec des véhicules. Et cela perturbe beaucoup les ours, et ça peut augmenter les risques de confrontation. Et c'est pour ça qu'on disait que pour limiter les interactions, il faudrait limiter la chasse. Mais ils sont ambigus, parce que quand on regarde dans les Pyrénées, la plupart, si ce n'est pas tous les incidents, impliquent des chasseurs. Les ours qui ont été éliminés, ça a toujours été avec des chasseurs. Et quand je dis qu'ils sont ambigus, c'est que les fédérations d'Ariège, des Hautes-Pyrénées, petit à petit, se désolidarisent de ces politiques, et menacent régulièrement. Et apparemment, c'est en cours de se retirer de cela.

Pour le loup aussi, ils sont ambigus. Ils ont fait partie des premiers opposants, notamment dans les Alpes Maritimes. Et puis, un président de fédération des Alpes Maritimes – un chasseur alpin – a changé un peu d'opinion, et a essayé d'avoir un discours à propos du loup, en disant que c'est un modèle pour les chasseurs. Et il s'est un peu désolidarisé des opposants aux loups dans les Alpes Maritimes, au sein de la Chambre d'Agriculture.

Mais au niveau de la base – et là, on le voit à l'heure actuelle, notamment dans les nouvelles zones de colonisation, en Isère, en Savoie, en Haute-Savoie -, les chasseurs font partie des principaux opposants. Et ils font partie des principaux lobbyistes sur les élus, pour eux obtenir des éliminations concrètes de loups, comme ça c'est vu en Haute-Savoie cet hiver : un loup a été braconné par un chasseur ; et ils ont même obtenu du préfet le droit de tirer un autre loup dans le même département. Là, c'était une louve dominante qui a été tuée ; et en plus, elle était gestante.

Ruth Stégassy : Donc effectivement, des acteurs qui peuvent avoir un rôle dangereux, dirions nous –vous parliez de leur ambiguïté -. Et je repensais à tout ce que vous nous avez dit. Je me disais que finalement, si on fait abstraction des vociférations, des cris, des hurlements, les protestations, qui entourent la

réapparition de ces grands prédateurs, on s'aperçoit que quand les choses se calment, cette réapparition peut être porteuse d'énormément d'éléments positifs. Non seulement pour la nature : il y a la réapparition de toute une faune qui est liée ; celle des ondulés – on n'en a pas parlé -, liée à la présence de ces grands prédateurs. Mais, d'une certaine manière aussi, c'est comme si cette réapparition signait le constat qu'on était arrivé à un certain nombre d'impasses. Impasses dans la volonté d'éradication ; impasses dans une certaine forme d'agriculture, qui a acculé les éleveurs à des conditions de vie qui sont proprement insoutenables.

Farid Benhammou : Oui. Et donc, c'est ce système là qui n'est pas totalement productiviste, mais qui a débouché à très peu d'effectifs, et à une extensivité de l'élevage, notamment en montagne ; qui est sanctionné très durement par les prédateurs. Et donc face à cela, comme vous le dites, il y a eu des réactions - et dans les Pyrénées, il y a eu des initiatives, alors plus ou moins suivies-, qui visaient justement à profiter des moyens de la présence humaine supplémentaire, qui était nécessaire pour améliorer le système. Et une initiative très intéressante, qu'il s'agirait de développer, du broutard du pays de l'ours, qui est lié à un cahier des charges, non seulement respectant la présence de l'ours, mais également tout le milieu. Et qui en plus vise à faire un produit de qualité, censé rémunérer les producteurs. Dans les Alpes Maritimes, des anciens opposants aux loups se sont regroupés, pour essayer de créer une structure favorisant l'embauche de jeunes bergers, dans le but de les installer. C'est l'association pour la promotion du pasteurisme dans les Alpes Maritimes, qui vise à terme à installer des jeunes, et à avoir des produits de qualité, tout en essayant d'intégrer au mieux cette nouvelle contrainte qu'est le loup. Alors ces grands prédateurs vont faire leur chemin je pense - sauf peut-être l'ours, encore que -. Mais ils sont intéressants, dans la mesure où ils nous interrogent directement sur notre place, la place de la société dans la nature : quelle place peut avoir notre société dans la nature, et quelle place peut-elle donner à la nature ? Il ne s'agit pas non plus de se laisser envahir par une nature complètement sauvage, mais de savoir faire des concessions, c'est-à-dire utiliser cette nature, mais aussi admettre que parfois, elle peut être gênante.